SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

# DGH 2025 : l'intersyndicale Elan commun, SEA-UNSA ,FOEA écrit au DGER

ACTUS MILITANTES




**Les suppressions de postes restent inacceptables et injustifiables. Ces décisions affaiblissent gravement la mission essentielle d'éducation et d'insertion professionnelle de l'Enseignement Agricole public, tout en trahissant les ambitions proclamées dans le Projet de Loi d'Orientation Agricole (PLOA).**

Monsieur le Directeur Général,

L'Intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public CGT AGRI, FO EA, SNETAP FSU, SUD RT, SEA UNSA réaffirme avec force que les coupes dans les moyens et les suppressions de postes restent inacceptables et injustifiables. Ces décisions affaiblissent gravement la mission essentielle d'éducation et d'insertion professionnelle de l'Enseignement Agricole public, tout en trahissant les ambitions proclamées dans le Projet de Loi d'Orientation Agricole (PLOA).

Cependant, suite à la réponse de votre adjoint à notre déclaration liminaire lue au CNEA ce 28 janvier 2025, nous avons pris note de la volonté exprimée par la DGER de réinjecter des moyens, sous réserve des arbitrages parlementaires à venir, notamment dans le cadre du prochain budget.

Par ailleurs, pouvez-vous M. le Directeur Général confirmer l'annonce faite lors du séminaire des directeurs, du report de l'ouverture des bachelors au 1er septembre 2026 ? Ce report rend d'autant plus injustifiables les suppressions de postes initialement prévues pour la rentrée 2025 et souligne l'urgence de rétablir sans délai les moyens indispensables au bon fonctionnement de nos établissements. Nous exigeons particulièrement la réaffectation immédiate des 20 ETP « mis en réserve ».

Ces décisions n'ont plus, à ce stade, aucune légitimité et elles doivent être corrigées sans délai pour préserver la mission essentielle de l'enseignement agricole public.

Cette réinjection des 20 ETP doit en particulier permettre de revenir sur les suppressions des classes de BTS sur la plateforme Parcoursup, voire d'en ouvrir dans des délais les plus resserrés possibles, et de relever les seuils/plafonds de recrutement des classes entrantes en pleine période de salons de l'orientation, de JPO et autres visites de collèges.

L'Enseignement Agricole public, pilier essentiel de la formation et de l'innovation dans les territoires, ne peut être sacrifié sur l'autel de coupes budgétaires aveugles et/ou de décisions en gestion qui n'ont, en tout état de cause, plus lieu d'être !

L'Intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public, CGT AGRI, FO EA, SNETAP FSU, SUD RT, SEA UNSA reste mobilisée et déterminée à défendre un service public d'éducation de qualité.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération déterminée.